

Certificat de Spécialisation de niveau 4,
**TECHNICIEN(NE)
DES SERVICES À L'ÉNERGIE**

PAR LA VOIE DE LA FORMATION INITIALE
OU PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



**FORMEZ VOUS
AUX MÉTIERS
QUI RECRUTENT**

DEVENEZ TECHNICIEN(NE) DES SERVICES À L'ÉNERGIE



Extrait du Référentiel de formation :

Définition du diplôme :

Le titulaire de la mention complémentaire technicien(ne) des services à l'énergie est amené à assurer la conduite et la maintenance des systèmes énergétiques de forte puissance dans le cadre d'une obligation de résultat.

Ses activités professionnelles combinent :

- la conduite optimisée,
- la conduite palliative en cas de défaillance,
- la maintenance préventive,
- la maîtrise des risques liés à la sécurité, à la santé et à l'environnement,
- la culture du service et du résultat.

Il est formé en priorité pour conduire des installations (ou systèmes énergétiques) de forte puissance avec sécurité, sûreté, économie, respect de l'environnement et esprit du service.

Contexte professionnel :

Il intervient majoritairement pour le compte d'opérateurs en efficacité énergétique sur les réseaux de chaleur ou de froid, en milieu hospitalier et/ou en milieu industriel et/ou en milieu urbain. Les installations, sur lesquelles il exerce son activité, font appel à la gestion combinée d'énergies.

Ces énergies sont transformées, transportées, distribuées et éventuellement stockées à partir d'énergies fossiles ou renouvelables sous forme d'énergie électrique, de fluides techniques tels que l'eau chaude, l'eau surchauffée, la vapeur ou d'autres fluides techniques.

Place dans l'organisation de l'entreprise :

Le titulaire de la mention complémentaire technicien(ne) des services à l'énergie exerce son activité en autonomie totale ou partielle, au sein d'une équipe sous la responsabilité d'un chef d'exploitation.

PRÉREQUIS ET PUBLIC CIBLÉ

ÊTRE TITULAIRE D'UN BAC PROFESSIONNEL :

- Maintenance et Efficacité Énergétique (MEE) ou
- Métiers du Froid et des Énergies Renouvel. (MFER) ou
- Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables (ICCER),

COMPÉTENCES VISÉES

Le titulaire de la mention complémentaire technicien(ne) des services à l'énergie fait partie d'une entreprise qui inscrit son action dans un contexte technologique et réglementaire exigeant sur :

- la garantie de résultat d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique,
- la gestion rationnelle du bouquet énergétique, avec développement de la proportion de chaleur renouvelable
- la maîtrise des effluents et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

VALIDATION

Cette formation permet d'obtenir :
Une Certification de Spécialisation de Niveau 4

DÉBOUCHÉS ET POURSUITE DE PARCOURS

Ce certificat de spécialisation permet aux titulaires de valider leurs compétences pour des postes dans le secteur énergétique, avec des perspectives d'emploi majoritairement dans les entreprises gestionnaires de services à l'énergie.

En fonction de l'expérience acquise sur le terrain, il pourra se voir confier des responsabilités plus importantes sur des installations de plus en plus complexes et variées.

Il sera aussi possible de poursuivre des études vers, par exemple, un BTS ou un BUT dans le domaine de l'énergie.

DURÉE

10 mois

(512 heures en centre)

PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL
16 SEMAINES MINIMUM

LIEU DE FORMATION

LPO Ernest CUVELETTE
Rue de Grenoble
57800 FREYMING-MERLEBACH

HEBERGEMENT

Internat du
LP Pierre et Marie CURIE
21 Rue des Vosges
57800 FREYMING-MERLEBACH

COÛT

Formation gratuite pour les apprentis et prise en charge par l'OPCO



LPO Ernest CUVELETTE
RUE DE GRENOBLE
57800 FREYMING-MERLEBACH



Frédéric FEY
Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques
frederic.fey@ac-nancy-metz.fr
03.87.29.68.80

<https://www.lycee-cuvelette.fr/>

